

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Les parcours de formation suivants vous permettront de progresser selon la catégorie choisie pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Les modalités d'organisation des formations théoriques

L'auto-école associative APSR vous propose une formation théorique à la catégorie B du permis de conduire en présentiel classique, en accélérée et en distanciel.

En présentiel classique :

Les cours thématiques sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner. Il est présent en permanence, du début jusqu'à la fin de la séance. La formation théorique se déroule principalement en collectif au sien même de notre salle de formation, équipée de vidéoprojecteur et outils pédagogique.

Nous sommes équipés d'un box "My Rousseau" permettant au élève de remplacer les boitiers par leur smartphone, via l'application "Class Rousseau". Cet équipement s'utilise grâce à une connexion internet, nous mettons à disposition notre système wifi public pour que les élèves puissent avoir accès aux cours de code lancés par l'enseignant, qui assurera la correction la série terminée.

Les données relatives à la formation code et conduite de chaque élève sont enregistrées via le logiciel EasySystème, ce qui nous permet d'avoir un regard permanent sur leur progression, leur motivation et leur assiduité.

Nous proposons des séances de cours de code à la semaine sous format de calendrier au mois. En fonction des inscriptions et du nombre de personne assistant aux séances de code, nous adaptons nos horaires.

 **Cours de code Douai**
JUILLET 2024

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1	10h 11h 18h 19h	2	3	17h30 18h30	4	14h 15h
5	10h 12h	6	7			
8	18h 19h	9	10	14h 15h (sans moniteur)	11	17h30 18h30
12	13	14	15	10h 12h	16	17
18	19	20	21			
22	9h 10h	23	24	14h 15h 17h30 18h30	25	14h 15h
26	27	28	29	10h 12h	30	31
1	2	3	4			
5	6	Informations Des modifications peuvent être apportées durant le mois, merci de suivre la page facebook  Auto-école Associative APSR				

En distanciel :

Le Pass Rousseau est un outil d'apprentissage valable 1 an. Il est composé de cours complets et synthétiques sur les 10 thèmes de l'examen. Chaque cours est accompagné de schémas, photos et vidéos. A la fin de chaque cours, un quizz de questions est à réaliser dans le but de valider la compétence apprise. La connexion internet est également constituée de test :

2 400 questions réparties en		
60 séries classiques (40 questions)	60 séries thématiques (5 à 20 questions)	6 examens blancs

Chaque série possède une correction animée.

Néanmoins, l'enseignant ne reste pas loin. En effet, nous avons la possibilité de suivre la progression de chacun de nos élèves. Le Pass Rousseau possède une messagerie interactive qui permet en cas de difficulté de poser une question aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière.

En accélérée :

En 2021, nous avons été sollicités par le PLIE du Douaisis pour envisager une formation accélérée au permis de conduire.

Ayant réfléchi à l'organisation de ce dispositif, nous avons mis en place une formation au code intensif pendant 3 semaines à raison de 4 demies journées de 3h00 par semaine.

A l'issue de cette formation chaque élève passe l'examen du code (sous conditions : dossier administratif à jour et respect de l'engagement financier).

Cette formation dite accélérée que nous souhaitons généraliser va permettre d'éviter les abandons que nous constatons de plus en plus en raison d'une formation jugée trop longue entraînant une perte de motivation pour certains.

Autres :

Nous pouvons également délocaliser nos formations en utilisant un matériel nomade permettant de réaliser des cours identiques à ceux dispensés dans nos salles de cours.

Les modalités d'organisation des formations pratiques

L'associative APSR dispose de plusieurs véhicules de formation aux permis B : boîte manuelle, boîte automatique et boîte automatique équipé pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un simulateur de conduite OSCAR.



Modalités d'organisation des formations^{3.1} théoriques et pratiques

Permis B et BA :

Tout au long de la formation au permis B et BA, quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation par l'élève.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance. Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de jour, de nuit (leçons prises en hiver), sous la pluie, la neige, le soleil (selon la période et la météo).

Permis B78 :

Depuis le 1er janvier 2017, tous les titulaires du permis B78 peuvent suivre une formation qui leurs permettent de conduire aussi bien des voitures équipées d'une boîte automatique que celles équipées d'une boîte manuelle.

Cette formation consiste à réaliser 7 heures de conduite sur une boîte manuelle après un délai minimal de 6 mois à compter de la réussite à l'examen du permis B78. Aucune procédure de régularisation devant un inspecteur n'est nécessaire à la fin de cette formation. A l'issue de la formation, l'enseignant de la conduite délivre une attestation de conduite sur boîte manuelle qui permettra de réaliser les démarches administratives sur ANTS pour délivrer le permis B.

La formation est individuelle. Néanmoins, elle comprend deux séquences.

La première séquence dure 2 heures. Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit comprendre le principe du point de patinage, de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. Il doit également être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité. Cette séquence peut être réalisé sur simulateur.

La deuxième séquence dure 5 heures. Elle se déroule dans des conditions de circulations variées, simples et complexes. L'élève doit savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite. L'élève doit également être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

